

Assises des Pyrénées-Atlantiques : Catherine Rousse avoue avoir voulu tuer sa fille de 7 ans

francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/assises-des-pyrenees-atlantiques-catherine-rousse-avoue-avoir-voulu-tuer-sa-fille-de-7-ans

12/12/2016



La cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques. Illustration. © Radio France - Paul Nicolai

Catherine Rousse est jugée depuis ce lundi devant la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques à Pau. Elle est poursuivie pour tentative d'homicide sur sa fille de 7 ans. En 2014, à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pays basque), elle avait tenté de l'étrangler avec un lacet de chaussure.

"Avez-vous voulu tuer votre fille, Manuela", a demandé ce lundi matin, le président de la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques à Catherine Rousse. "Oui", lui a-t-elle simplement répondu. Cette tarbaise de 37 ans est donc **passée aux aveux, après avoir nié pendant des mois**. En 2014, à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pays basque), **exaspérée par sa fillette de 7 ans, "un enfant tyran"** selon son avocat Thierry Sagardoytho, elle avait tenté de la tuer, en l'étrangler avec un lacet de chaussure.

Des sanglots dans la voix

Derrière la vitre du box des accusés, Catherine Rousse parle **avec des sanglots dans la voix**. Elle raconte cette journée de mai 2014, lorsqu'elle revient du lac de Saint-Pée-sur-Nivelle, où elle s'est baignée avec sa fille et qu'elle doit ramener chez son père. **Dans la voiture, nouvelle crise de nerfs de Manuela** : elle refuse que sa mère refasse sa vie avec un autre homme. "Tu n'es que ma maman à moi", parole de l'enfant, rapportée par sa mère dans le box.

Catherine Rousse raconte la suite, devant les jurés : coups de poings dans la vitre, hurlements de sa fille, elle se gare et la prend sur ses genoux pour lui chanter une petite comptine. C'est là, avec un lacet de chaussure, qu'elle sert le cou de l'enfant, très fort. "**Je voulais qu'elle arrête de crier**" lâche une mère désemparée. C'est un couple d'automobiliste qui interviendra pour sauver la fillette.

"Il y a une dissociation entre la mère qu'elle était et le rôle de criminel qu'on veut lui faire

endosser"

— *Thierry Sagardoytho, avocat de Catherine Rousse*

"*Cette maman pensait sans doute à refaire sa vie avec un autre homme et elle l'annonce à sa fille (...) ce qui déclenche une crise d'hystérie. C'est à cet instant précis cette femme a endossé le rôle que la loi appelle être le rôle d'une meurtrière*" explique Thierry Sagardoytho.

Thierry Sagardoytho, avocat de Catherine Rousse.

Le procès se poursuit jusqu'à mercredi soir. Catherine Rousse **risque la prison à vie.**